

# OUBLIÉE ET COMBATIVE, LA PROFESSION DES TECHNICIEN.NE.S DE LABORATOIRE SE MOBILISE POUR UNE GRÈVE NATIONALE LE 29 JUIN 2021



**Le ministère refuse d'acter le passage en catégorie A de la fonction publique au 1<sup>er</sup> octobre, date à laquelle seront revalorisées les professions AS, infirmier.e.s, de rééducation et manipulateur.trice.s radio. Cela constitue encore une discrimination méprisante de la part d'un gouvernement oubliant l'empathie lorsqu'il s'agit de reconnaître le travail en première ligne des Tech de Labo.**

**À PARIS  
ET DANS TOUS  
LES TERRITOIRES,  
APRÈS LES RÉUSSITES  
DES 18 MAI, 1<sup>ER</sup>  
ET 15 JUIN**

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, ils.elles veulent intégrer la nouvelle grille avec la prise en compte de l'ancienneté dans la carrière.

Les AS ont validé leur passage en catégorie B, au tour des médicotéchniques et diététicien.ne.s de passer en catégorie A!

Ce premier pas doit enclencher l'augmentation majeure des salaires à hauteur des responsabilités assumées et du travail réalisé par les professionnels. Le salaire de début de carrière doit être au niveau du diplôme comme dans tous les secteurs d'activité. Pour cela :

**NIVEAU LICENCE = 1,8 fois le SMIC, soit 2 527 € nets** pour atteindre de façon linéaire le double en fin de carrière.

Dans le public, ils.elles réclament l'augmentation de 10 % du point d'indice qui permettra de retrouver le pouvoir d'achat et l'attractivité indispensables au regard des efforts engagés. Les salaires des professionnels de santé du privé seront ainsi tirés vers le haut grâce aux augmentations du public.

La réingénierie, depuis si longtemps oubliée, devrait être relancée prochainement. Plus que des annonces, nous demandons le **démarrage immédiat de la réingénierie**. Elle doit être menée **jusqu'à son terme** pour renforcer nos diplômes au niveau licence et ouvrir des perspectives d'évolution de carrière. Le niveau de la formation doit être relevé, mais le ministère reste muet sur les travaux à mener, laissant craindre le pire comme **l'oubli dont nous sommes victimes**.

**UNE MOBILISATION D'AMPLEUR PERMETTRA D'ACCÉLÉRER LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉINGÉNIERIE !**

Les professionnels en ont assez des promesses ministérielles, ils attendent des documents officiels signés et publiés ! Le ministère de M. Véran oublie, comme il sait si bien oublier, tous les professionnels du secteur privé qui attendent d'être également revalorisés à la même hauteur.

Tellement indispensables et pourtant si méconnus, leur travail est à l'abri des regards. Les Technicien.ne.s de Laboratoires réalisent les analyses permettant d'établir les diagnostics, la prescription, le suivi et l'adaptation des traitements, les dépistages préventifs, la réalisation des transfusions, les tests génétiques... et les tests Covid.

Il manque partout du personnel, les effectifs doivent être plus que renforcés ponctuellement, mais bien augmentés

de manière pérenne par des stagiairisations dans le public et ailleurs des CDI.

Reconnaissance et revalorisation sont indispensables partout dans la fonction publique et dans tous les métiers de service à la population.

**L'UFMICT-CGT et la Fédération CGT Santé et Action Sociale appellent toutes et tous les technicien.ne.s de laboratoire à se mobiliser le 29 juin et à défendre les revendications pour gagner plus que des promesses :**

- 📣 **Passage dans la Catégorie A de la fonction publique au 1<sup>er</sup> octobre en gardant l'ancienneté dans la carrière,**
- 📣 **Reconnaissance des responsabilités assurées, des compétences acquises tout au long de la carrière par la revalorisation du salaire : début de carrière à 1,8 fois le SMIC soit 2 527 € net et doublé en fin de carrière,**
- 📣 **Reconnaissance du degré de qualification au niveau licence par la réingénierie et accès aux formations de niveau master pour tous,**
- 📣 **Augmentation immédiate de 10 % du point d'indice dans la Fonction Publique le portant à 5,159 €,**
- 📣 **Reconnaissance de la pénibilité de la profession due à l'exposition aux risques multiples, par le droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein,**
- 📣 **Maintien du niveau de compétence par la formation de haut niveau, qualifiante et diplômante, tout au long de la carrière,**
- 📣 **Renforcement des effectifs pour garantir le respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la sécurité et la santé des salarié.e.s,**
- 📣 **Stagiairisation dans le public et embauches en CDI dans le privé**
- 📣 **Suppression de la T2A au laboratoire comme dans tout l'hôpital public,**
- 📣 **Arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits.**